

# Nos luttes, vos droits

## Rapport d'activité 2019/2020

### des élu·e·s Sud France Télévisions et du bureau fédéral Sud France Télévisions

**Sud** souhaite avoir un fonctionnement coopératif et collégial. Nous essayons de ne pas fonctionner de manière pyramidale, mais avec les envies, les connaissances et possibilités de chacun.

**Sud** demande aux adhérent·e·s, y compris aux nouveaux, de mettre les mains dans le cambouis le plus vite possible. Le syndicat, c'est avant tout l'expression des adhérent·e·s sur le terrain.

L'objectif de **Sud** n'est pas de prendre le pouvoir, mais de défendre la qualité de vie au travail et les droits des salarié·e·s. Sa taille et son mode de fonctionnement lui assurent une grande liberté, une forme d'intégrité. **Sud** est sans concession avec la direction, peut tenter le compromis, tant que l'on ne tombe pas dans la compromission.

Les sudistes ne sont pas syndicalistes de métier et souhaitent continuer à exercer le leur sur le terrain, dans les antennes.

L'une des priorités pour **Sud** est de dénoncer, tout en essayant d'avoir un regard décalé pour ne pas subir.

Pour l'intérêt de tou·te·s, **Sud** cherche l'union, quand elle est possible, avec les autres syndicats.



Voici quelques dossiers sur lesquels **Sud** a continué le travail syndical en 2019 et 2020 :

#### ■ CDD



Outre les dossiers individuels en cours, le prochain combat à mener pour les CDD c'est l'application du Code du Travail sur les heures majorées au-delà de la 36ème heure de travail et les heures supplémentaires au-delà de 40 heures. La direction met beaucoup de mauvaise volonté pour paramétriser le logiciel.

En attendant nos collègues se font spolier de leurs heures s'ils n'y sont pas attentifs. Rappelons qu'il n'est pas légal de travailler 7 jours d'affilée sur une même semaine et que si un CDD travaille 6 jours, le dernier jour de contrat sera payé en heures supplémentaires.

#### ■ LA FILIÈRE

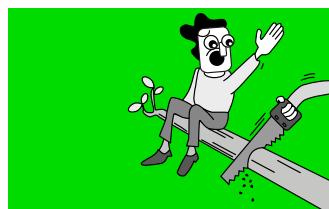


Les collègues peignent un tableau bien sombre de la restructuration à la filière. Elle a rendu une grande partie de ses bureaux et disparaît lentement. Les salarié·e·s sont comme abandonné·e·s. Il y a énormément de départs à la retraite, de départs RCC, mais personne n'est remplacé. Les postes à pourvoir sont proposés à des salaires très bas, moins 40% comparé au privé.

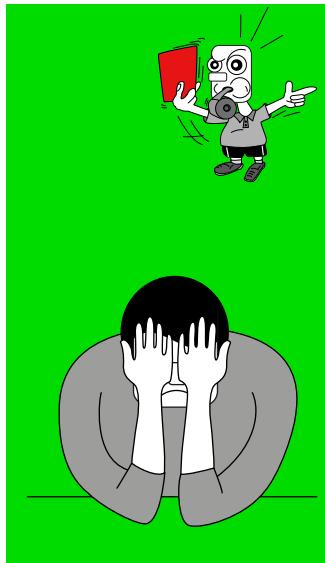
Comme prévu, Concur n'a pas fait diminuer les frais de mission, ce qu'espérait la direction, et rend le quotidien des salarié·e·s compliqué. Les contrats des CDD historiques n'ont pas toujours été honorés, au profit de prestataires extérieurs.

En interne, le travail se tarit en région pour se concentrer sur Paris. La direction met en place la plateforme OOVIZ sur laquelle les intermittents doivent s'inscrire. Elle doit permettre de distribuer équitablement le travail. En vain, car pour être sûrs d'être appelés et signer des contrats, les intermittent.e.s continuent de se tenir à la disposition de FTV. Le CSE central a voté une expertise à ce sujet.

#### ■ EXTERNALISATIONS



**Sud** fait le constat suivant : FranceTV Studio (anciennement MFP) prend le travail des MIF (la fabrique), les MIF prennent le travail des antennes et les antennes ne font plus rien ou très peu. Les équipes tournent de moins en moins pour les chaînes du groupe au profit de FranceTV Studio. De moins en moins de documentaires sont réalisés dans leur intégralité par les équipes : parfois quelques jours de tournage seulement sont effectués, le reste ayant été tourné par le privé. Une fois c'est avec la post prod, une autre fois sans...



Il s'agit d'arrangements financiers avec les prod. Les boîtes de prod permettent :

- ▶ de réduire le nombre d'ETP au sein de France 3 / La Fabrique
- ▶ des pratiques professionnelles incompatibles avec la convention collective (salaires, amplitudes horaire, absence du réalisateur sur la finalisation du montage, emploi de stagiaires sur des prestations, non-respect des métiers).

Les externalisations progressives de tout ou partie des émissions dans les antennes ont conduit à un manque d'activités pour beaucoup de salarié·e·s. La pénurie qui en découle et la détresse qu'elle peut générer offrent un boulevard à la direction pour installer la régionalisation.

Comme cela s'est passé pour NoA, les personnes en sous-activité seront ravis de pouvoir se sentir à nouveau utiles, non pas en exerçant leurs métiers et savoir-faire, mais en développant de nouvelles « compétences » et en adoptant les « nouveaux outils » afin de produire à moindre coût des émissions parfois médiocres et dégradées, et surtout laissant pour compte les salarié·e·s pour lesquels la lumière, l'image, le son, le montage et la conception de programmes sont de vrais métiers.

## ■ RÉGIONALISATION



**Sud** insiste sur le flou entretenu par la direction sur la question de la régionalisation : « beaucoup de bla-bla, de préceptes et peu de réponses concrètes aux questions posées par les élus·e·s. » Le projet de la direction est de créer, à terme, un réseau cohérent de plein exercice, alliant web, radio et télévision : du global média.

Mais elle ne développe pas, ne dit pas avec quels moyens humains et techniques elle l'organisera puisqu'elle ne le sait tout simplement pas.

## ■ 18H30



La prise d'antenne de cette tranche a été repoussée au 25 janvier 2021. C'est une tranche "grande région" qui compte 13 minutes supplémentaires de programmes sans les servitudes. Il n'y a pas de cohérence nationale, tout est décidé « *en fonction des moyens de chaque région.* »

Pour **Sud**, la régionalisation ne doit pas être uniquement une case à remplir. La direction impose 20 minutes d'antenne, avant de savoir ce qu'elle va mettre dedans. Elle demande aux salarié·e·s de trouver les bonnes idées alors que des gens sont grassement payés pour cela à FTV. Que signifie cette façon de faire ? Quel projet éditorial peut-on mener avec le peu de moyens disponibles dans l'antenne ? Là sont les questions. Il faut d'abord recenser les potentiels (humains, matériels) et ensuite définir un projet avec les salarié·e·s. Mais la direction fait le contraire ; elle demande aux salarié·e·s ce qu'ils ont envie de faire (tout le monde n'est d'ailleurs pas capable de créativité), quitte à leur dire ensuite que ce ne sera pas possible ! Cela génère des frustrations et de la méfiance...

La direction table sur l'appauvrissement des métiers, l'ennui, la perte de sens pour les salarié·e·s, un bon terreau pour susciter de nouvelles aspirations et pour mettre en place tout et n'importe quoi. En leur faisant croire qu'ils sont obligés de changer pour y arriver. C'est un moyen de casser le collectif.

Pour **Sud**, la régionalisation peut et doit se faire en respectant les métiers, sans que chacun empiète sur celui de l'autre.

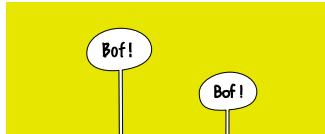
## ■ PROXIMITÉ



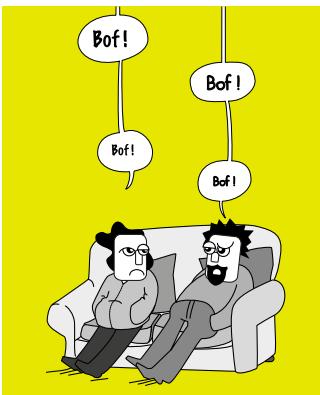
Quand les salarié·e·s parlent et défendent la notion de proximité géographique - non seulement relative à un lieu, mais aussi en termes de diversité culturelle, qu'elle soit linguistique ou autres - la direction, elle, parle de proximité transversale : rediffuser des sujets des locales dans le JT régional, c'est faire de la "proximité thématique" qui mélange des territoires qui n'ont rien à voir entre eux.

Ce n'est pas la notion de proximité que nous défendons.

## ■ MATINALES FRANCE BLEU



Les salarié·e·s des régions n'y adhèrent pas, les organisations syndicales non plus. Si on imposait à France 2 de mettre les deux heures de la matinale de France Inter dans leur programme du matin, France Télévisions comprendrait peut-être pourquoi on n'est pas d'accord avec ces Matinales !



La direction du réseau fait régulièrement référence aux parts d'audience des Matinales au CSE pour tenter de convaincre de leur intérêt. Sans succès.

D'après les salarié·e·s de France 3, c'est du remplissage pour une soi-disant régionalisation des programmes : les matinales de France Bleu comptent pour deux heures de programmes estampillés "régionaux".

Pour les salarié·e·s de France Bleu, ça n'est pas mieux, ils sont déjà au taquet (photos, web, écriture) et on leur demanderait de fournir des émissions censées être diffusées sur l'antenne France 3.

Pour **Sud**, imaginer la collaboration sous la forme d'émissions de télé. Ça, ça pourrait être intelligent.

## ■ RÉGIES AUTOMATISÉES



L'expérimentation à Rouen est avortée, les salarié·e·s sont lessivé·e·s.

La direction n'a pas réussi à passer par la porte, elle va tenter de passer par la fenêtre, à Strasbourg.

Mais les salarié·e·s et les syndicats, **Sud** en tête, sont là pour faire barrage.

## ■ NOUVEAUX MÉTIERS

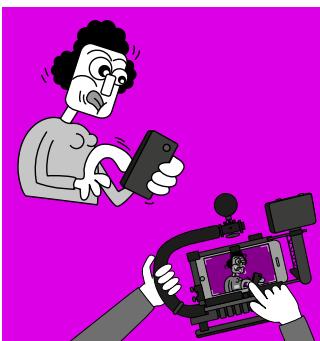


L'accord UCC est déjà en application, ce sont ces compétences complémentaires qui préfigurent les nouveaux métiers.

Car la direction n'a pas été loyale dans l'application de l'accord : il n'y a pas eu de jury pour valider les compétences par exemple, certains pratiquent des UCC sans avoir eu de formation.

Des permanent·e·s ont refusé de pratiquer des UCC et ont été remplacés par des CDD non formés.

## ■ UTS



La direction technique, sous couvert de l'expérimentation à NOA, a mis à disposition les Unités de Tournage Smartphone dans l'ensemble des antennes et locales.

Pour la direction, c'est encore un moyen de faire des économies, en espérant que les journalistes à compétences complémentaires, OPV ou JRI, l'utilisent seuls.

**Sud** est contre ces pratiques de tournage à une seule personne. Les équipes doivent être à minima constituées d'un journaliste et JRI ou OPV.

Il en va de la qualité des reportages. L'utilisation de cet outil doit bien évidemment rester sur la base du volontariat. L'utilisation d'un smartphone en guise de caméra ne peut s'appliquer à tous les reportages.

## ■ TÉLÉTRAVAIL



Afin de maintenir les collectifs de travail, **Sud** prône deux jours de télétravail dans la semaine, pas plus, pour les salarié·e·s qui le souhaitent.

Il faudra alors que les salarié·e·s volontaires soient correctement encadré·e·s par leurs managers et qu'ils aient à leur disposition les outils et formations adéquats pour travailler dans les meilleures conditions possibles.

## ■ ELECTION AU CA



**Sud** a fait alliance avec le SNJ, membre de l'union syndicale Solidaires, et la CFDT pour cette élection au conseil d'administration de France Télévisions.

Cette alliance avait pour but de faire entrer dans l'instance de nouvelles couleurs, autres que celles de la CGT-FO. Car qui, parmi les salarié·e·s, a reçu les informations des réunions du conseil d'administration par les élu·e·s du personnel CGT-FO, ces dernières années ?!



Syndicat Sud Médias Télévision . 07 51 69 60 26 . [syndicatsud@francetv.fr](mailto:syndicatsud@francetv.fr)

Rejoignez-nous sur notre site <https://syndicatsudftv.fr>

Créé à partir de 1998 dans les régions de France 3, Sud Médias Télévision est un syndicat à vocation nationale, autonome et indépendant, qui ne dépend d'aucune centrale. Il se fixe pour mission de défendre la dignité de chacun dans son travail et de lutter contre la déshumanisation de l'entreprise. Ses armes sont l'inventivité dans la lutte, l'expertise en droit du travail et l'intégrité d'individus qui ne visent pas à devenir des professionnels du syndicalisme mais à donner à chacun sa place dans la société. Sud Médias Télévision travaille en réseaux de solidarité avec l'union syndicale Solidaires et avec ses homologues Sud des médias et de la culture.